

LA GAZETTE

de Chasse-sur-Rhône

NUMÉRO 4 - SEPTEMBRE 2025

GROUPE CHASSÈRES-AVANT-TOUT

UNE ÉCOLE À 11 MILLIONS !

DES PAILLETES DANS LES YEUX DES CHASSÈRES ?



EDITO

**Cher(e)s ami(e)s
Chassères,**

Depuis 2020, j'ai mis toute mon énergie au service de la défense des habitants. Être dans l'opposition, ce n'est pas seulement contester mais veiller, enquêter, proposer et surtout défendre, souvent dans l'ombre, les intérêts de notre commune.

Avec les personnes efficaces qui m'accompagnent aujourd'hui, nous avons pu faire avancer des dossiers concrets tels que l'installation de filtres dans les écoles, le suivi de l'entretien de la commune, l'accès aux marchés publics – que j'ai pu obtenir malgré les réticences de la majorité, grâce à mes démarches auprès de la CADA. Plus récemment, j'ai saisi la Cour des comptes et la Préfecture pour signaler que le budget voté en février 2025 soulève de sérieuses interrogations quant à sa sincérité, car les finances communales méritent transparence et rigueur.

Face à la sollicitation de nombreux habitants, la question des prochaines élections municipales de 2026 se pose déjà. La décision de notre candidature sera prise dans les prochains jours, avec responsabilité et sans précipitation. Notre priorité est la défense des habitants et la mise en lumière des vérités municipales.

Avec toute ma détermination et mon engagement,

Muriel DANIELE,
Conseillère municipale
Groupe Chassères Avant Tout

Fin août, la Mairie annonce de manière soudaine le lancement d'un projet colossal : **une nouvelle école estimée à 11 millions € HT**. Une déclaration "sortie du chapeau" à six mois des élections, sans concertation avec l'ensemble des habitants. Cette absence de dialogue est le reflet de tout le mandat, marqué par le manque de transparence.

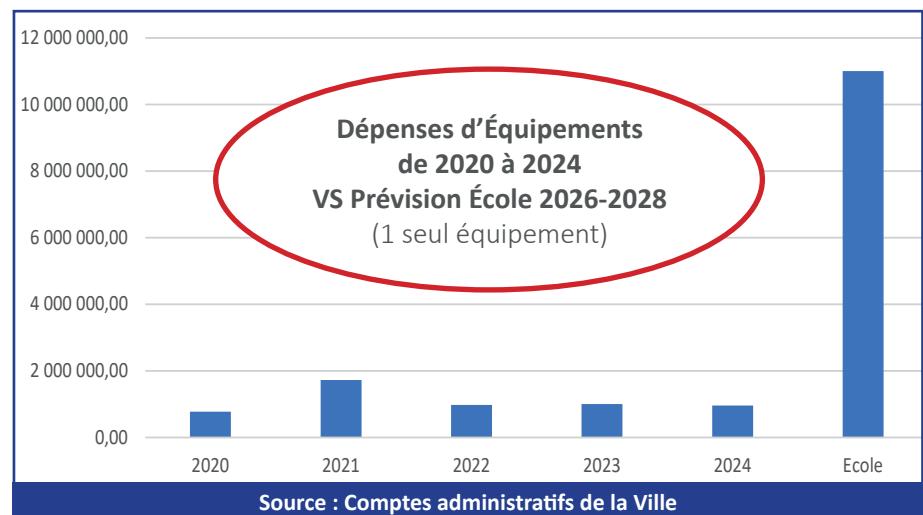
Mais une question essentielle demeure : **les Chassères souhaitent-ils vraiment qu'un seul projet absorbe la totalité des moyens de la commune pour les années à venir ?**



Un projet financièrement insoutenable

Les réelles dépenses de la Commune pour ses équipements sont d'environ 1 million € par an (voir graphique), et la Ville peine déjà à entretenir ses espaces publics.

Le précédent maire avait d'ailleurs renoncé à un projet d'école évalué à 5,9 millions €, jugé irréalisable en 2018. Or, depuis, nos finances ne se sont pas améliorées, bien au contraire.



Des choix incohérents

En 2027, la Commune devra aussi rembourser les avances de l'EPORA, notamment pour le garage Vittoz.

D'ailleurs la préemption de ce garage, présenté par le Maire comme nécessaire pour éviter une densification excessive, contraste

avec sa décision actuelle de vendre le restaurant scolaire... pour y construire des logements.

L'argument sanitaire lié à la ligne à haute tension a de quoi surprendre également. Pourquoi reconstruire

une école à proximité immédiate de cette ligne et surtout de l'autoroute, dont la pollution aux particules fines est bien connue ?

Pour un réel principe de précaution, une implantation plus éloignée aurait été plus pertinente, et aurait permis d'éviter le coût de

démolition de l'actuelle école : 300 000 € HT. Ce bâtiment, qui a déjà bénéficié de près de 150 000 € de travaux depuis 2020, pourrait trouver une nouvelle affectation. Avec la démolition, ce sont donc près de 450 000 € qui seraient purement gaspillés.

Est-ce bien cohérent ?

Pour un vrai débat public !

Une nouvelle école - ou son extension - est nécessaire. Mais à ce coût ?

> Quels autres scénarios ont été étudiés ?

> Quelles études sérieuses ont été menées ?

> Comment a été attribué le marché de maîtrise d'œuvre, fixé à 1,4 million € ? Ce projet mérite une concertation publique et une planification réaliste, non une annonce précipitée en pleine période pré-électorale.

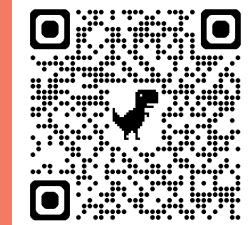


Les paillettes c'est beau,
mais dans les yeux ça pique !
Et dans le portefeuille des Chassères aussi !



DE LA PÉTITION À L'ACTION UN NOUVEL OUTIL GRATUIT

Application :
signalcsr.gogocarto.fr



En juin dernier, nous avons lancé une pétition sur l'état d'entretien de notre commune.

> En trois semaines, elle a recueilli 267 signatures. Merci aux signataires !

> Grâce à vous, cette demande a été partiellement entendue : la Mairie a annoncé qu'elle ferait quelques interventions durant l'été. Nous remercions l'adjoint aux Travaux, tout en soulignant que cela reste insuffisant au regard des besoins.

Ainsi, avec l'aide d'un Chassère engagé, nous mettons désormais à disposition de tous un outil gratuit pour signaler les problèmes d'entretien de la voirie et des espaces publics. Cet outil est accessible à tous... y compris à la Ville !

Nous espérons qu'il contribuera à un suivi plus réactif et efficace des interventions. Notre proposition est simple : agir ensemble de façon concrète pour que Chasse reste une ville agréable et bien entretenue.

CHASSÈRES
Avant Tout !



Si vous souhaitez nous aider, soutenir le droit à une information libre, ou simplement avoir des informations sur un sujet communal, écrivez-nous à : chasserestavanttout@gmail.com

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK/CHASSERESAVANTTOUT

Le saviez-vous ?



1 € le repas : aide gagnant-gagnant, mais pas pour tous...

Depuis 2019, l'État finance les cantines qui appliquent un tarif social à 1 € pour toutes les familles avec un quotient ≤ 1000 (aide portée à 4 € par repas en 2024). Chasse peut en bénéficier depuis 2022.

Une mesure gagnant-gagnant : soutien aux foyers modestes, sans coût supplémentaire pour la commune.

Malgré notre demande d'étendre cette aide à tous les foyers éligibles, la mairie a choisi de limiter ce dispositif aux familles dont le QF est en dessous de 750, excluant ainsi tous les ménages situés entre 750 et 1000. En période de difficultés, n'était-il pas plus juste - et nécessaire - d'aider toutes les familles qui pouvaient l'être ?



La salle Jean Marion, gratuite pendant des mois !

En consultant les livres de compte obtenus en avril dernier, nous avons découvert qu'en 2022 la salle Jean Marion avait été utilisée pendant plusieurs trimestres sans autorisation par une association extérieure, présidée par un élu municipal de Chasse.

Pourtant, le règlement communal fixe un tarif précis pour l'utilisation de cette salle. Les règles doivent être les mêmes pour tous : habitants, associations... et élus. Dans le cas contraire, c'est la confiance des citoyens qui s'effondre.

